



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL  
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

DGE-1049-VF (09-06) AW  
Loi sur les élections et les référendums  
dans les municipalités, Chapitre XIII, art. 492

## RAPPORT DE DÉPENSES ÉLECTORALES D'UN PARTI POLITIQUE AUTORISÉ

### IDENTIFICATION

Nom de la municipalité Montréal	Date de l'élection 2013-11-03
------------------------------------	----------------------------------

Nom du parti Équipe Andrée Champoux pour Verdun	Nom de l'agent officiel Gladys Scully
--	--

### ÉTAT SOMMAIRE DU FONDS ÉLECTORAL ET DES DÉPENSES ÉLECTORALES

<b>Partie 1. Fonds électoral</b>	
1. Total des sommes transférées par le représentant officiel	26 422,00 \$
2. Total des dépenses électorales payées par le représentant officiel avant le début de la période électorale	0,00
<b>3. TOTAL du fonds électoral (lignes 1+2)</b>	<b>26 422,00 \$</b>
Banque Royale du Canada 40, Place du Village, Verdun (Québec), H3E 1J6	08971 100-963-8
Nom et adresse de l'établissement financier où sont déposées les sommes transférées	N° du compte
<b>Partie 2. Dépenses électorales</b>	
1. Publicité (total A, section 1)	17 137,39 \$
2. Biens et services (total B, section 1)	7 384,46
3. Location de locaux (total C, section 1)	0,00
4. Voyages et repas (total D, section 1)	0,00
<b>5. TOTAL des dépenses électorales (lignes 1 à 4)</b>	<b>24 521,85 \$</b>
<b>Parti 3. Réclamations contestées (section 4)</b>	<b>0,00 \$</b>

### DÉCLARATION DE L'AGENT OFFICIEL

Je, SCULLY GLADYS  
Nom Prénom

508-600 DE LA MONTAGNE, MONTREAL H3C 4S7  
Adresse

déclare ce qui suit :

1) Toutes les dépenses électorales que j'ai faites ou autorisées sont inscrites dans le présent rapport et ont été engagées conformément aux exigences de la loi. J'ai acquitté toutes les réclamations reçues au plus tard le soixantième jour suivant celui fixé pour le scrutin, sauf celles que j'ai contestées et déclarées à la section 4.

2) Les renseignements contenus dans le présent rapport sont vrais, exacts et complets.

G. Scully le 13 janvier 2014  
Signature de l'agent officiel

Nom du parti  
Équipe Andrée Champoux pour Verdun

**Section 1**  
**État détaillé des dépenses**

Nom du fournisseur	N° *	Montant payé (\$)	Dépenses électorales				Montants non inclus dans les dépenses électorales (\$)
			Publicité (\$)	Biens et services (\$)	Location de locaux (\$)	Voyages et repas (\$)	
Dépenses communes (section 2)		24 521,85	17 137,39	7 384,46			0,00
-- Aucune dépense individuelle --							
Somme partielle		24 521,85	17 137,39	7 384,46	0,00	0,00	0,00
Dépenses faites, non réclamées (section 3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>TOTAL des dépenses</b>		<b>24 521,85</b>	<b>17 137,39</b>	<b>7 384,46</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
* Numéro consécutif des pièces justificatives			<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>D</b>	

Nom du parti  
Équipe Andrée Champoux pour Verdun

**Section 1 (suite)**  
**État détaillé des dépenses**

District (poste n°17)

Nom du poste : Mairie arr. de Verdun

N° consécutif des pièces justificatives	Publicité (\$)	Biens et services (\$)	Location de locaux (\$)	Voyages et repas (\$)
Part des dépenses communes	5 240,30	2 258,05	0,00	0,00
Dépenses faites, non réclamées	0,00	0,00	0,00	0,00
	5 240,30	2 258,05	0,00	0,00
<b>Total du candidat</b>				<b>7 498,35</b>
<b>Maximum permis</b>				<b>23 895,27</b>

District (poste n°17.1)

Nom du poste : District de Champlain-L'Île-des-Soeurs

N° consécutif des pièces justificatives	Publicité (\$)	Biens et services (\$)	Location de locaux (\$)	Voyages et repas (\$)
Part des dépenses communes	2 102,68	906,05	0,00	0,00
Dépenses faites, non réclamées	0,00	0,00	0,00	0,00
	2 102,68	906,05	0,00	0,00
<b>Total du candidat</b>				<b>3 008,73</b>
<b>Maximum permis</b>				<b>9 588,00</b>

District (poste n°17.11)

Nom du poste : District de Champlain-L'Île-des-Soeurs  
(poste 1)

N° consécutif des pièces justificatives	Publicité (\$)	Biens et services (\$)	Location de locaux (\$)	Voyages et repas (\$)
Part des dépenses communes	2 102,68	906,05	0,00	0,00
Dépenses faites, non réclamées	0,00	0,00	0,00	0,00
	2 102,68	906,05	0,00	0,00
<b>Total du candidat</b>				<b>3 008,73</b>
<b>Maximum permis</b>				<b>9 588,00</b>

District (poste n°17.12)

Nom du poste : District de Champlain-L'Île-des-Soeurs  
(poste 2)

N° consécutif des pièces justificatives	Publicité (\$)	Biens et services (\$)	Location de locaux (\$)	Voyages et repas (\$)
Part des dépenses communes	2 102,68	906,03	0,00	0,00
Dépenses faites, non réclamées	0,00	0,00	0,00	0,00
	2 102,68	906,03	0,00	0,00
<b>Total du candidat</b>				<b>3 008,71</b>
<b>Maximum permis</b>				<b>9 588,00</b>

District (poste n°17.2)

Nom du poste : District de Desmarchais-Crawford

N° consécutif des pièces justificatives	Publicité (\$)	Biens et services (\$)	Location de locaux (\$)	Voyages et repas (\$)
Part des dépenses communes	1 863,01	802,75	0,00	0,00
Dépenses faites, non réclamées	0,00	0,00	0,00	0,00
	1 863,01	802,75	0,00	0,00
<b>Total du candidat</b>				<b>2 665,76</b>
<b>Maximum permis</b>				

8 495,10

District (poste n°17.21)

Nom du poste : District de Desmarchais-Crawford (poste 1)

N° consécutif des pièces justificatives	Publicité (\$)	Biens et services (\$)	Location de locaux (\$)	Voyages et repas (\$)
Part des dépenses communes	1 863,03	802,77	0,00	0,00
Dépenses faites, non réclamées	0,00	0,00	0,00	0,00
	1 863,03	802,77	0,00	0,00
<b>Total du candidat</b>				<b>2 665,80</b>
<b>Maximum permis</b>				<b>8 495,10</b>

District (poste n°17.22)

Nom du poste : District de Desmarchais-Crawford (poste 2)

N° consécutif des pièces justificatives	Publicité (\$)	Biens et services (\$)	Location de locaux (\$)	Voyages et repas (\$)
Part des dépenses communes	1 863,01	802,77	0,00	0,00
Dépenses faites, non réclamées	0,00	0,00	0,00	0,00
	1 863,01	802,77	0,00	0,00
<b>Total du candidat</b>				<b>2 665,78</b>
<b>Maximum permis</b>				<b>8 495,10</b>

Nom du parti  
Équipe Andrée Champoux pour Verdun

**Section 2**  
**État détaillé des dépenses communes**

Nom du fournisseur	N° *	Montant payé (\$)	Dépenses électorales				Montants non inclus dans les dépenses électorales (\$)
			Publicité (\$)	Biens et services (\$)	Location de locaux (\$)	Voyages et repas (\$)	
Rénovation Éric La plante	1	800,00		800,00			
Rénovation Éric La plante	2	200,00		200,00			
Remarque	3	8 651,87	8 651,87				
Bureau en Gros	4	2 939,82	2 939,82				
Poste Canada	5	3 974,71		3 974,71			
Valeur Média	6	533,48	533,48				
Rénovation Éric La plante	7	600,00		600,00			
Primate Design	8	1 800,00		1 800,00			
PNH Entreprises	9	3 804,98	3 804,98				
Mardigrafe inc.	10	1 207,24	1 207,24				
Banque Royale du Canada	11	9,75		9,75			
<b>TOTAL des dépenses communes</b> (reporter à la section 1)		<b>24 521,85</b>	<b>17 137,39</b>	<b>7 384,46</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
			<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>D</b>	

\* Numéro consécutif des pièces justificatives

Nom du parti Équipe Andrée Champoux pour Verdun
--

## Section 3

## État des dépenses faites, non réclamées

Nom du fournisseur	Date d'utilisation du bien ou du service	Nature de la dépense	N° consécutif des pièces justificatives	Date de réclamation *	Montant de la dépense (\$)
-- Aucune dépense faite, non réclamée --					
				** TOTAL	0,00

\* Pour une réclamation reçue par l'agent officiel après le soixantième jour suivant celui du scrutin

\*\* Joindre un chèque en fidéicommis fait à l'ordre du trésorier de la municipalité pour le total des dépenses faites, mais non réclamées par le créancier dans les 60 jours qui suivent le jour du scrutin. Reporter et répartir ce montant à la section 1 « État détaillé des dépenses »

## Section 4

## État des réclamations contestées

Nom du fournisseur	Raison de la contestation	N° consécutif des pièces justificatives	Montant de la facture (\$)	Montant contesté (\$)
-- Aucune réclamation contestée --				
			*** TOTAL	0,00

\*\*\* Reporter ce montant à la partie 3 de l'État sommaire du fonds électoral et des dépenses électorales

Nom du parti  
Équipe Andrée Champoux pour Verdun

DGE-1049.2-VF (05-03<sup>AW</sup>)  
Loi sur les élections et les référendums  
dans les municipalités, Chapitre XIII, art. 492

**Annexe 2**  
**Sommaire des dépenses**  
**électorales (mairie et arrondissements)**

	Publicité (\$)	Biens et services (\$)	Location de locaux (\$)	Voyages et repas (\$)	Total (\$)	Maximum permis (\$)
<b>Mairie</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Arrondissement N° 17

Nom : Verdun

Nom du candidat	N° *	Publicité (\$)	Biens et services (\$)	Location de locaux (\$)	Voyages et repas (\$)	Total (\$)	Maximum permis (\$)
Champoux, Andrée	17	5 240,30	2 258,05	0,00	0,00	7 498,35	23 895,27
Gendron, Jacques	17.1	2 102,68	906,05	0,00	0,00	3 008,73	9 588,00
Anctil, Carole	17.11	2 102,68	906,05	0,00	0,00	3 008,73	9 588,00
Guay Pepper, Béatrice	17.12	2 102,68	906,03	0,00	0,00	3 008,71	9 588,00
Caya, France	17.2	1 863,01	802,75	0,00	0,00	2 665,76	8 495,10
L'Allier-Davies, Michèle	17.21	1 863,03	802,77	0,00	0,00	2 665,80	8 495,10
Raheemeea, Mamad	17.22	1 863,01	802,77	0,00	0,00	2 665,78	8 495,10
<b>Total</b>		<b>17 137,39</b>	<b>7 384,47</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>24 521,86</b>	

\* Numéro du district ou du poste

Votre rapport a été transmis correctement au bureau du Directeur général des élections. Veuillez l'imprimer, le signer et le dater à l'endroit approprié. Par la suite, veuillez le remettre au trésorier de votre municipalité avec les documents suivants :

1. Déclaration signée
2. Factures originales
3. Toute autre pièce justificative (chèques encaissés, bordereaux de dépôts, relevés de compte de l'établissement financier, exemplaires de publicité, bail, etc.)





LE DIRECTEUR GÉNÉRAL  
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

## DÉCLARATIONS DE L'AGENT OFFICIEL ET DU CHEF DE PARTI

### DÉCLARATION DE L'AGENT OFFICIEL

Je, SCULLY GLADYS  
Nom Prénom

508 - 600 DE LA MONTAGNE, MONTREAL Q.C. H3C 4S4  
Adresse

agent officiel  
déclare ce qui suit :

EQUIPE ANDRÉE CHAMPOUX POUR VERDUN  
Nom du parti

1. Toutes les dépenses électorales que j'ai faites ou autorisées et qui ont été portées à ma connaissance sont inscrites dans le rapport de dépenses électorales et ont été engagées conformément aux exigences de la Loi. Toutes les réclamations reçues au plus tard le soixantième jour suivant celui fixé pour le scrutin ont été acquittées, sauf celles que j'ai contestées et déclarées à la section 4.
2. J'ai nommé \_\_\_ adjoints en vertu de l'article 385 de la loi et toutes les dépenses autorisées par ceux-ci sont présentées dans le rapport.
3. Toutes les dépenses électorales ont été acquittées à même le seul fonds électoral que j'ai ouvert dans une succursale québécoise d'un établissement financier (article 458 et directive D-M-4), à l'exception des dépenses électorales autorisées et acquittées par le représentant officiel en vertu du 2<sup>o</sup> alinéa de l'article 457 et des réclamations contestées mentionnées à la partie 3 du présent rapport.
4. Aucun autre fonds électoral, autre que celui mentionné au présent rapport, n'a été utilisé pour acquitter les dépenses électorales du parti.
5. Aucune dépense électorale n'a été acquittée en argent comptant, à l'exception de celle provenant d'une petite caisse constituée à même le fonds électoral sous la responsabilité de l'agent officiel.
6. Toutes les dépenses électorales inscrites au rapport sont justifiées par une facture en conformité de l'article 466, lesquelles représentent l'intégralité des biens fournis ou services rendus.
7. Toutes les dépenses électorales ont été engagées dans le respect du prix courant du marché au sens des articles 427 et 461. De plus, aucun bien ou service ne m'a été livré ou fourni gratuitement, à l'exception du travail bénévole.
8. Les personnes qui ont effectué du travail bénévolement au cours de la période électorale et, au sens des articles 428, 1<sup>o</sup> et 461, l'ont fait personnellement, volontairement, sans aucune rémunération ou avantage d'un employeur ou de quiconque.
9. Toute la documentation et tous les renseignements nécessaires à la production de ce rapport m'ont été personnellement fournis par le trésorier de la municipalité.


G. Scully  
Signature de l'agent officiel

le 23 janvier 2014



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL  
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

## DÉCLARATIONS DE L'AGENT OFFICIEL ET DU CHEF DE PARTI

DÉCLARATION DU CHEF DE PARTI	
Je, <u>CHAMPOUX</u>	<u>ANDRÉE</u>
Nom	Prénom
chef du parti déclare ce qui suit :	
<ol style="list-style-type: none"><li>1. Je prends acte de la déclaration de l'agent officiel.</li><li>2. Je déclare lui avoir transmis toute l'information financière pour lui permettre de dresser ce rapport.</li><li>3. Je vous confirme qu'au meilleur de ma connaissance, l'agent officiel a réalisé son mandat en conformité des éléments inscrits dans sa déclaration.</li></ol>	
 Signature du chef du parti	le <u>23 janvier 2014</u> Date